

**MEDECIN PEDIATRE**

Le Centre hospitalier Sud-Gironde recrute un pédiatre.

**Poste**

Poste proposé : Praticien temps plein ou temps partiel

Equipe : deux praticiens

Disponibilité du poste : à compter de ce jour

Participation à la permanence des soins

**Définition du poste**

Prendre en charge le nouveau-né sain en maternité jusqu’au nouveau-né devant être hospitalisé en néonatologie ou en réanimation, intégrant les données essentielles concernant la vie fœtale et les pathologies obstétricales, et prenant en compte les aspects organisationnels, psychosociaux et éthique.

**Missions**

1. **Pédiatrie en maternité**

* Participation au staff quotidien de 9h avec toute l’équipe pluridisciplinaire ;
* Examen clinique de tous les nouveau-nés à J0, à J2 et le jour de la sortie ;
* Visite des nouveau-nés auprès de leur mère dans le service de maternité le matin ;
* Repérer les nouveau-nés nécessitant une prise en charge spécifique nécessitant ou non une hospitalisation : examens cliniques, organisations des examens complémentaires et du suivi à la sortie de la maternité ;
* Promouvoir et soutenir l'allaitement maternel ;
* Donner les différentes informations de prévention et de conseils (dépistage auditif, vaccinations, tabac, couchage, syndrome du bébé secoué, …) ;
* Répondre aux problématiques de la prise en charge des nouveau-nés auprès de leur mère, posées par les sages-femmes ;
* Après 17h, contre-visite maternité.

1. **Salle de naissance**

Prise en charge des nouveau-nés nécessitant des soins d’urgence dès la salle de naissance : premiers gestes de réanimation (pose d’un cathéter veineux ombilical, intubation, ventilation, utilisation du Néopuff, du respirateur, etc…) et notamment sélection des situations requérant le recours au SMUR Pédiatrique et/ou le transfert et son organisation dans une unité adaptée du Réseau Périnat Nouvelle Aquitaine.

1. **Médecine fœtale**

Organisation avec les obstétriciens du recours aux Services du CHU de Bordeaux en cas de pathologie fœtale à révélation anténatale.

Visite des couples à risque de prématurité et pour conseil en cas de pathologies obstétricales.

1. **Aspects organisationnels, psychosociaux et éthiques**

* Participation au staff obstétricaux-pédiatrique (lundis 13h15)
* Participation aux staffs médico-socio-psychologiques de la maternité (1er vendredi du mois).
* Liens avec les différents acteurs sociaux de la périnatalité (PMI, ASE, Unité Mère-Enfant de Psychiatrie, …)

1. **Participation à la permanence des soins**

* Astreintes de maternité et salle de naissance : le pédiatre est d’astreinte pour les urgences de la Maternité. Le service des urgences générales en dehors des heures de consultation, contacte la Maternité pour demander l’avis spécialisé du pédiatre pour les enfants de moins de 28 jours.

1. **Participation aux consultations externes 14h -17h**

* Consultation de pédiatrie
* Consultation de conseil médecine fœtale

En sus des connaissances décrites dans la fiche métier, le pédiatre d’unité de soins doit :

Permettre la continuité des soins par des transmissions écrites sur :

* le dossier de soins du nouveau-né (logiciel informatique Sillage)
* Le carnet de santé du nouveau-né à la sortie ou la veille et le certificat de la 1ère semaine.
* Le cahier de transmissions entre pédiatres (synthèse de l’examen pour chaque nouveau-né)

Respecter les principes de base d’une démarche qualité.

**Contact**

Isabelle ROBERT, Responsable Affaires Médicales

[isabelle.robert@ch-sudgironde.fr](mailto:isabelle.robert@ch-sudgironde.fr) 05 56 76 57 71